

DECLARATION  DE CONFORMITE

La Société : **ATLANTIC Climatisation & Ventilation**
BP 71 - 13 Bld Monge - 69882 MEYZIEU Cedex

Déclare que la gamme d'appareils désignée ci-dessous :

Optimocosy HR

Est conforme aux dispositions de la directive « CEM »

(Directive 2004/108/CE)

Est conforme aux dispositions de la directive « Basse Tension »

(Directive 2006/95/CE)

Est conforme aux dispositions de la directive « sécurité des machines »

(Directive 2006/42/CE)

Est conforme aux dispositions de la directive « ROHS »

(Directive 2011/65/UE)

Cette conformité est présumée par la référence aux spécifications suivantes :

Pour la compatibilité électromagnétique :

Norme EN 55014-1

Norme EN 55014-2

Norme EN 61000-3-2 éd 2006

Norme EN 61000-3-3 éd 1995 + A1 (2001) + A2 (2005)

Pour la directive basse tension :

Norme NF EN 60335-2-80 (décembre 2004)

Norme NF EN 60335-1 (Mai 2003)

Norme EN 50366 (juillet 2004) & EN 50336 A1(octobre 2006)



Fait à Meyzieu,

Le 05/05/2015

L.Démia,

Responsable Labo